

de ceux qui avaient connu ce grand homme, un magnifique éloge. On ne croit pas qu'il reste de portrait authentique de Champlain : les gravures qu'on a publiées semblent peu correspondre avec les portraits écrits qu'on a. Champlain était un homme robuste, au teint coloré et portant dans tout son extérieur les signes de la force et de la santé ; or les portraits peints qu'on a de lui semblent ne correspondre qu'à demi à cette description.

Champlain n'a point laissé de famille et ses héritiers les plus directs étaient des cousins. Sa famille s'éteignit avec lui et les deux familles qui sont connues dans le pays sous le nom de Champlain n'ont aucune relation de parenté avec lui. Les seigneurs du fief Champlain, près les Trois-Rivières, étaient des Latouche qui prirent le nom de leur seigneurie. La famille des Volant de Champlain ou plutôt de Champlain, qui habite les paroisses du bas du Fleuve, est aussi étrangère au fondateur de la colonie de la Nouvelle-France.

Les biens que Champlain avait laissés en France, il les avait donnés à Madame de Champlain par son contrat de mariage : ceux qu'il possédait en Canada et les parts qu'il avait dans les sociétés de traite, il les légua à la colonie pour des objets de bienfaisance et de charité. La cupidité des survivants ne respecta cependant pas les volontés de l'illustre mort. Un cousin de Champlain disputa en France la succession à Madame de Champlain, qui, pour avoir la paix, abandonna ses droits ; les mêmes parents firent un procès à propos des legs canadiens ; mais ce procès fut décidé en faveur de la colonie et contre les prétentions de ceux qui voulaient profiter, au détriment des pauvres et des sauvages, de biens qu'ils n'avaient point amassés.

Après la mort de M. de Champlain, le P. Lejeune communiqua aux fonctionnaires de la colonie des lettres qui nommaient le Sieur Marc Antoine Bras-de-Fer de Chateaufort, lieutenant-général de la colonie. Le nom de ce gouverneur, dont il est fait mention dans l'ouvrage de Ducreux, dans les relations des Jésuites, dans un acte de foi et hommage prêté par le Sieur Giffard, acte qui a été retrouvé par M. Faribault, dans deux autres actes publics trouvés au Greffe de Québec par M. Fisette, jeune, le nom de ce gouverneur de la Nouvelle-France avait échappé à quelques anciens historiens ; mais il a été ressuscité par M. Faribault et restitué à la liste des gouverneurs par M. le Commandeur Jacques Viger.

M. de Chateaufort étant aux Trois-Rivières en 1637, tomba malade et on voit dans les "Relations" que ce fut le Père Lejeune qui lui administra la sainte-communion. Ce personnage gouverna la colonie pendant le court espace de temps qui s'écoula entre la mort de Champlain et l'arrivée de M. de Montmagny. Il était encore aux Trois-Rivières en 1638.

Ce fut le 11 juin 1636 qu'arriva M. de Montmagny à Québec. Avant-on eu le temps et les moyens de faire parvenir en France la nouvelle de la mort de M. de Champlain arrivée dans le mois de Décembre précédent, ou M. de Montmagny avait-il été nommé dans l'attente de la mort de Champlain : on n'en sait rien.

M. de Montmagny se montra digne de succéder à Champlain. C'était un homme distingué, chevalier de l'Ordre de Malte, plein de courage, de persévérance, de dévouement et d'abnégation ; il était avec cela un excellent chrétien et par conséquent un bon français. On le voit plus tard résister, malgré la faiblesse numérique de ses troupes, aux terribles Iroquois.

M. de Montmagny fut reçu avec joie par les habitants de Québec : on alla le recevoir en grande pompe au port et dans le trajet qui conduisait à l'église on se dirigea tout d'abord pour remercier Dieu par le chant du *Te Deum*. M. de Montmagny rencontra une croix qui paraît avoir été placée au sommet de la côte actuelle de la Basse-Ville ; à cette vue le pieux gouverneur se prosterna et fit sa prière, rendant ainsi, comme premier acte public, hommage au signe vénéré de la rédemption. Cet incident fit une profonde sensation sur les colons et sur les sauvages présents dans ce cours.

M. de Montmagny amenait avec lui plusieurs pères jésuites. Bientôt il se rendit à Trois-Rivières pour y rencontrer les Hurons qu'on attendait. Bientôt ils arrivèrent et avec eux le Père Daniel qui alla jusqu'à Québec pour y conduire trois petits sauvages, les seuls qu'il avait pu obtenir qu'on envoyât au collège.

Le Père Lejeune peint le costume du pauvre père Daniel qui arrivait l'aviron à la main pour en avoir usé pendant tout le voyage. Ce pauvre missionnaire était pieds nus et n'avait pour tout vêtement que sa vieille soutane et les lambeaux d'une dernière chemise. Les pères et M. de Montmagny firent leur possible auprès des Hurons pour les engager à envoyer leurs enfants au collège de Québec.

M. de Montmagny traça de suite le plan de la ville et du fort de pierre qu'il voulait construire aux lieux et place du vieux fort de bois qui tombait en ruines. Sur ce plan étaient marquées les rues

de la Grande Allée, de la Fabrique et autres. Il semble qu'une partie de la rue Saint Louis actuelle n'occupe pas tout à fait l'emplacement primitivement fixé ; elle semble dans l'origine avoir abouti directement au milieu du Rond-Point de la Place d'Armes et n'avoir été changée de local plus tard que lorsque les Récollets construisirent leur église.

Quelques navires qui suivaient celui de M. de Montmagny amenèrent dans le pays deux familles nobles, de vieille noblesse normande, puisque l'origine en remontait au XI^e siècle ou XIII^e siècle. Ces deux familles étaient celles des Repentigny et des La Poterie. Les Repentigny ont joué un grand rôle dans nos guerres, leur nom était LeGardeur et on distingue dans nos annales : les LeGardeur de Repentigny, les LeGardeur de Tilly et les LeGardeur de Saint Pierre ; ils guerroyèrent aussi à Saint Domingue et en Louisiane et laissèrent le pays, semble-t-il, en 1759 ; cette famille existe encore aujourd'hui en France.

La famille LeNeuf eut trois branches en Canada ; les LeNeuf de la Poterie et les LeNeuf du Hérisson et les LeNeuf de la Vallière ; ils ont aussi quitté le pays, à la suite de la conquête, paraît-il.

La plupart des grandes familles du Canada ont servi dans les îles et à la Louisiane ; car le Canada passait pour fournir des hommes fortement constitués et capables par le courage et la vigueur de servir sous tous les climats.

Le Père Lejeune remarque qu'il se fit à cette époque un changement considérable : la population augmentait rapidement et le bon Père parle avec joie de l'aspect nouveau de Québec où le tambour, le canon et la mousquetterie se faisaient sans cesse entendre comme dans une place forte. La diane qui battait tous les matins semblait mettre tout le monde en bonne humeur et pour renouveler la face extérieure de la petite ville, les habitants se mirent à rebâtir leurs maisons dans des proportions plus considérables et dans un genre plus recherché.

Chez les Hurons, tout n'était pas si bien : ce peuple semblait concevoir de mauvaises dispositions contre les missionnaires. Les Iroquois et les Hurons bien qu'en paix se faisaient la *petite guerre* qui se cachait sous le motif de vengeances particulières et personnelles ; mais en 1636 les Iroquois levèrent le masque et ce fut le signal d'une guerre d'extermination qui fut bientôt fatale aux Hurons s'il ne s'était rencontré chez eux plusieurs français bien armés et déterminés à les aider contre leurs trop nombreux adversaires. Ces français avaient engagé les Hurons à se construire quelques petits forts et bien leur en prit ; car ainsi ils purent résister à l'invasion de 1636 et forcer les Iroquois à se retirer.

En 1637, les Iroquois avaient envoyé 500 guerriers qui s'embarquèrent à l'embouchure de la Rivière Richelieu et dans les îles du lac St. Pierre, pour y guetter le passage des Hurons venant à Québec pour la traite. Heureusement que la nouvelle de cette formidable embuscade arriva à temps à Québec, et M. de Montmagny envoya des français qui réussirent à repousser les Iroquois dans l'intérieur de leur pays.

XXIV.

Pendant que la Nouvelle France progressait, mais lentement, la Nouvelle Angleterre se peuplait rapidement, et un auteur dit que dans une période de dix années, probablement de 1627 à 1637, il arriva à peu près 20,000 immigrés, venant d'Angleterre. Ces colons venaient en Amérique dans l'intention d'améliorer leur sort matériel, dans l'intention de fuir les persécutions de l'Eglise établie d'Angleterre.

Les français n'avaient pas les mêmes raisons d'émigrer : le peuple était moins souffrant en France qu'en Angleterre, la tolérance véritable, depuis la fin des guerres de religion, y était pratiquée ; puis le français est attaché au sol de sa patrie et ne la laisse pas volontiers. La plupart des colons canadiens y venaient, soit par amour des aventures, soit pour seconder la conversion des sauvages au catholicisme, soit enfin pour venir vivre loin du brouha-brouha de la civilisation : on conçoit dès lors qu'ils ne devaient pas être excessivement nombreux.

Cependant la colonie se peuplait petit à petit et on y amenait en assez grand nombre les choses nécessaires à la culture, entre autres choses des bestiaux et parmi ceux-ci des ânes ; mais on a toujours observé que les ânes ne réussissent pas bien ici.

Vers 1634 on commença à construire des navires dans la Nouvelle-Angleterre et en 1639 on y apporta une presse avec laquelle l'on imprima des peaux et des livres de piété.

Le nombre des émigrés anglais augmentait et en 1638 Charles Ier rendit un édit qui empêcha plusieurs navires montés par des émigrants de partir, crainte de dépopulation ; chose curieuse à constater, parmi les émigrés ainsi retenus forcément en Angleterre étaient Cromwell et Hampden, tous deux alors assez obscurs bourgeois.